

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°6

Choisy-le-Roi – 29 janvier 2014

SAISON 2013/2014

Présents :

Y. BOUGET, JP. ALORO, C. CHEBASSIER, A. DE FABRY, JP.DUBIER, F. FOCARD, A. GEMISE-FAREAU, N. HENAULT, E. MORCANT-RIQUIER, A. PEYTAVIN, E. TANGUY

Assistent : C. BOULONGNE, B. CERVETTI, A. DAGORNE.

Absences excusées : JM. CALATRABA, A. COURTADE, V. DELOUTRE.

Ouverture de la séance à 9H40.

1 - INTRODUCTION DU PRESIDENT

Le Président se félicite de l'organisation du TQCM qui a vu l'Equipe de France se qualifier au prochain Championnat du Monde en Pologne devant un public venu en nombre (12 000 spectateurs en 3 jours dont 4 500 le samedi) et dans une ambiance exceptionnelle reconnue de tous. Il remercie N. HENAULT, le DGA et les salariés ayant préparé en amont et organisé durant la dernière semaine ainsi que les bénévoles pour cette belle réalisation sans oublier P. BEUCHET.

La Fédération a investi entre 80 et 95 K€ sur la manifestation. Le CA salue également la couverture permise par Beinsports qui a produit et diffusé en direct les 6 matchs disputés à la Halle Carpentier.

Sont ensuite évoqués :

- la Convention FFVB/LNV
- le courrier émanant de certaines Ligues dont le Ministère a reçu copie
- la signature d'Emplois d'Avenir dans le Rhône-Alpes et son contexte. Les instances du VB qui pourraient être concernées par la ou les personnes en cause, doivent être prévenues.

- la première réunion physique depuis 2 ans, le 17 janvier, de la CCCF de la DNACG avec des priorités définies pour 2014 :
 - * Convergence souhaitée avec les exigences de la LNV au sujet des promus (en Ligue B masculine et en Ligue A féminine)
 - * Relance des clubs en retard d'envoi des documents avant application du barème de sanctions

2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°5 DU 18 DECEMBRE 2013

Le PV est adopté à l'unanimité.

3 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

C. CHEBASSIER

Le Conseil d'administration discute des divers documents fournis : compte de résultats 2013 (résultat excédentaire d'environ 150 k€) et budget prévisionnel 2014.

Les produits 2013 ont augmenté du fait des tarifs votés à l'AG de Martigues ; les achats sont plus importants avec la création de la boutique www.ffvbstore.fr

Un suivi mensuel va être mis en place en 2014 afin de permettre une rigueur et vigilance permanente. Les procédures devront être mieux respectées.

Dans le budget 2014, les subventions aux Ligues et comités sont maintenues pour la mise en place du PES.

Des actions novatrices vont être menées sur la Prévention Santé, le Développement Durable et la Féminisation de nos deux disciplines.

Les actions de recherche de sponsoring devront être renforcées en 2014 ; la LNV et la FFVB ont décidé d'embaucher un commercial commun dès mars prochain pour présenter l'offre volley.

Les tarifs des licences et des engagements sont détaillés et débattus ainsi que leur argumentaire.

Il est expliqué aux membres que la FFVB est toujours dans l'attente de la FIVB du paiement des primes de Ligue Mondiale disputée en 2013 ; cela résulte de la signature seulement début janvier 2014 du contrat TV par Sport+, la FFVB et la FIVB car la Fédération a subi en septembre dernier le refus de la chaîne de signer le contrat d'un an reçu de la FIVB ; la chaîne a bien diffusé les matchs de l'Equipe de France et produit ceux sur le territoire sans HD par dérogation obtenue de la FIVB ; mais la Directrice de l'évènementiel avait indiqué à Sport+ en février 2013 la conclusion d'un contrat d'une durée de 2 ans (2013 et 2014) avec l'accord de la FIVB qui ne l'avait jamais énoncé ; le DGA de notre Fédération a donc dû reprendre le dossier dès fin septembre et faire accepter à Sport + de signer le contrat d'un an et de renoncer à la 2^{ème} année ; trois mois après et du fait de cet incident, il est constaté dans les échanges avec Canal + que cette chaîne ne souhaitera plus répondre aux prochains offres de productions et diffusions émanant de la FFVB ; le Président se désolé des conséquences de ces agissements non professionnels et des conséquences en termes de perte de concurrence dont le volley a besoin pour développer sa promotion.

Il est confirmé que les amendes de modifications de salle et de date sont cumulatives.

4 – SECTEUR TECHNIQUE ET SPORTIF

F. FOCARD

4.1 Le PES

Celui-ci figurait dans ses grandes lignes dans le programme électoral. Le Vice-Président fait part de l'avancée du projet par rapport au Ministère qui a déjà reconnu ses qualités novatrices. Il justifie le manque de communication autour de ce projet et entend les inquiétudes émises sur le devenir des pôles, pôles France et centres nationaux. La problématique est aujourd'hui essentiellement financière.

Le DTN assure que les Présidents de Ligues seront systématiquement associés aux projets locaux.

Les services dédiés au haut niveau comme la MOP constatent une situation d'échecs du Volley-Ball français par rapport à d'autres disciplines olympiques ; l'implantation envisagée à l'INSEP est importante dans la dynamique olympique et également la perspective de la candidature olympique pour 2024 ;

Sur le courrier du Conseil de Surveillance et les échanges avec le Vice-Président en charge du Secteur Technique, la Présidente, A. GEMISE FAREAU demande si le Président cautionne les termes vexants et publics employés.

Le Président répond ne pas être totalement informé du dossier.

4.2 Convention LNV

Le différent Fédération LNV sur les JIFF persiste suite au PV du dernier Comité Directeur de la LNV. Le texte du 23/10/2013 aurait dû être repris. Le Président indique qu'il n'est pas

envisageable de réécrire différemment ce qui a été décidé ensemble et rappelle par ailleurs que la FFVB est prépondérante en cas de désaccord.

4.3 Jeux Olympiques pour la Jeunesse

Présentation des jeunes qui vont représenter la France en Beach Volley aux JO pour la Jeunesse de Pékin en août 2014, Hélène CAZAUTE, Aline CHAMEREAU, Elsa DESCAMPS, Alexia RICHARD, Arnaud LOISEAU, Arnaud GAUTHIER, Fran NOVOTNI, avec leurs entraîneurs David MARTIN, Christophe VICTOR et manager, Guy DI GIANTOMMASO.

Reprise 15H avec les membres suivants : Y. BOUGET, C. CHEBASSIER, A. DE FABRY, JP. DUBIER, A. HENAULT, A. PEYTAVIN, E. TANGUY, A. GEMISE FAREAU, A. DAGORNE, B. CERVETTI.

7 votants, le quorum est maintenu.

5 – DIVERS

5.1 Tournoi OPEN BEACH à la Réunion.

Concernant ce tournoi, si la réponse n'est pas parvenue à la FIVB début février, cette manifestation sera retirée du calendrier.

5.2 Vote sur les tarifs

Suite aux débats du matin, des corrections ont été faites sur les tarifs : le tarif senior augmenterait d'un 1€ de plus que prévu, il n'y aurait pas d'augmentation sur la Compét'Lib.

Tarifs adoptés à l'unanimité.

5.3 Vote sur le PES

5 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre. Annie PEYTAVIN indique ne pas avoir reçu les documents.

6 – SECTEUR COMMUNICATION, MARKETING, EVENEMENTIEL

N. HENAULT

6.1 TQCM

Le Président se félicite que pour la 1^{ère} fois, les opérateurs de paris sportifs aient pu proposer une compétition internationale se déroulant en France ; il a été constaté 130 000 euro de mises !

N. HENAULT et A. DAGORNE soulignent au sujet de l'organisation du TQCM de janvier dernier :

- 56 000 euro de recettes guichets
- 80 bénévoles mobilisés autour de l'équipe d'organisation
- Une relation de partenariat avec la Ville de Paris renforcée
- Une décoration de la halle très valorisante pour notre sport et appréciée de tous les acteurs ; un espace presse dédié à proximité du terrain que Blanco Negro a géré avec efficacité
- Une 1^{ère} initiative d'envergure en matière de développement durable saluée par le Ministère des Sports
- La conclusion d'un partenariat avec la Maison Feuillatte

Bein Sport va diffuser en février un documentaire tourné sur l'Equipe de France durant la préparation et la compétition disputée à Carpentier.

6.2 Coupe de France

Discussion avec l'Equipe 21 de diffuser les deux finales de cette compétition disputée le 5 avril prochain à Coubertin

6.3 Ligue Mondiale 2014

Le programme suivant est adopté :

Vendredi 29 mai à 20 h : **France/Japon**

Dimanche 1^{er} juin à ..h : **France/Japon**

Vendredi 13 juin à 20 h : **France/Allemagne à ROUEN (KINDARENA)**

Dimanche 15 juin à ..h : **France/Allemagne à TOULOUSE (Palais des Sports)**

Vendredi 27 juin à 20 h : **France/Argentine à MOUILLERON LE CAPTIF (Vendespaces en Vendée)**

Dimanche 29 juin à ..h : **France/Argentine à PARIS (Halle Carpentier)**

Les rencontres fixées au dimanche se joueront dans l'après-midi à un horaire à convenir avec le diffuseur officiel

Il reste à trouver des salles pour les deux matchs contre le Japon.

6.4 Mini-Volleyades

Toujours pas de lieu pour accueillir cette manifestation. Il faut relancer dans les régions (3 jours/ 8 salles).

Les Volleyades sont confirmées à St-Brieuc.

7 – DEVELOPPEMENT & VIE FEDERALE

JP. DUBIER

La boutique pourra globalement se déplacer sur 10 compétitions dans l'année. C'est plus facile sur un évènement d'un jour ; il est envisagé d'être présent qu'à un match par weekend de Ligue Mondiale. Envisager la présence de la boutique fédérale sur les Volleyades.

8 – AFFAIRES INTERNES ET VIE ASSOCIATIVE

A. DE FABRY

8.1 Explication des principales modifications de règlements :

- les règlements généraux : il est souhaité par le CA que les règlements concernant les Agents Sportifs et la DNACG soient comme les règlements sportifs soumis à la modification du CA.

- vote de défiance : proposition de suppression au règlement intérieur.

- barème des voix en AG : les Compet'Lib conservent leurs voix. A voir concernant celles des GSD.

8.2 Les vœux

Les vœux sélectionnés par le Comité dédié seront incessamment envoyés aux administrateurs.

9 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMMISSIONS EXECUTIVES

Adoptés à l'unanimité.

Sur le PV n°3 du 14/12/13 de la CCB, rajouter un secrétaire de séance.

10- QUESTION DIVERSES

Le Président regrette de ne pas encore avoir eu de retours sur sa demande de Groupes de travail thématique.

Il demande qu'une réflexion soit engagée dès le prochain CA sur la priorité de croissance des licences évènementielles ;

Un co-commissaire aux comptes est pressenti.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H40.

Y. BOUGET
Président

A. DE FABRY
Secrétaire Général